

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES
ETABLISSEMENTS CLASSES**

**ALLOCUTION D'OUVERTURE DE MONSIEUR LE
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE**

Neuvième atelier régional du cluster Francophone

Février 2019

Monsieur le Représentant du Partenariat

Monsieur Représentant de la FAO

Monsieur le Représentant du Global Support Program (GSP) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Monsieur le Représentant de l'ONU-Environnement

Distingués et honorable invités ;

Mesdames / Messieurs en vos rangs et qualités,

C'est à la fois un honneur et un grand plaisir de me retrouver parmi vous ce matin, pour présider l'atelier régional du cluster Francophone sur les émissions de gaz à effet de serre pour les secteurs des déchets solides, l'agriculture et la foresterie.

Je profite de cette occasion pour vous souhaiter la bienvenue au Sénégal à cet atelier régional, organisé conjointement avec l'organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), le Global Support Program (GSP) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et de l'ONU Environnement en partenariat avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable de la République du Sénégal.

Cette rencontre qui nous réunit aujourd'hui répond à un besoin exprimé par un bon nombre de pays francophones dans leur Contribution Déterminée au niveau National (CDN), accroître la masse critique d'experts sur les inventaires de GES. L'un des besoins majeurs identifiés portent sur la collecte et le traitement des données, particulièrement dans les secteurs des déchets solides, d'agriculture et forêt.

Distingués Invités ;

L'intérêt d'un système d'inventaire pérenne est ressenti par les pays présents et ceci tout autant pour le secteur des déchets que le secteur « Agriculture /Foresterie ». Cet atelier permettra de prendre connaissances des différences entre les systèmes d'inventaire appliqués dans les pays. Ainsi les participants seront informer sur les derniers développements de la transparence dans l'accord de Paris et pourront se familiariser avec les outils de financement et de renforcement des capacités mis à disposition par des organismes internationaux.

Force est de constater que des progrès restent encore à effectuer sur les inventaires au regard des lacunes d'information, ce qui démontre de plus en plus l'intérêt de ce réseau pour partager nos expériences et garantir la pérennisation des systèmes déjà existants. Les défis qui seront identifiés durant cette formation feront l'objet d'un suivi par le réseau existant.

Ainsi, cette formation vise entre autres à :

- renforcer la capacité des inventaires des pays francophones afin de tendre vers un système d'inventaire transparent et partagé ;
- échanger les expériences nationales sur les défis dans la collecte de données pour l'inventaire ;
- former les experts aux méthodes d'inventaire via des approches concrète avec des exercices pratiques .

Distingués Invités ;

L'adoption de l'Accord de Paris en 2015 et son entrée en vigueur précoce ont été des signaux forts marquant la détermination des Etats ainsi que des acteurs de la société civile et du secteur privé, à œuvrer de bonne foi pour contenir le réchauffement global en deçà de 2°C. A cet effet, les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) ont été élaborées par les Parties en vue de décarboniser les économies dans les pays du Nord et asseoir un développement sobre en carbone et résilient aux changements climatiques dans les pays du Sud.

Cependant, le principal défi à relever dans le cadre de l'Accord de Paris se posera en termes de capacités intrinsèques des pays à réaliser de façon précise et fiable la mesure, la notification et la vérification (MRV) des actions d'atténuation et d'adaptation déclinées dans leurs CDN.

Il me plait de rappeler ici, les avancées notoires du Sénégal dans la mise en place de ce cadre renforcé sur la transparence. En effet, avec le concours de l'Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique (ICAT), le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, point focal climat, est en train d'étudier les modalités de mise en place de systèmes MRV appropriés devant suivre les actions de la CDN dans les secteurs de l'énergie et du transport.

La mise en place d'un système MRV dans les secteurs des déchets solides et AFAT va jeter les bases de l'intégration du changement climatique dans la planification stratégique dans les dits secteurs.

Les deux secteurs considérés lors de cet atelier et durant les discussions sectorielles, les phases de collecte et de traitement des données doivent être au centre des échanges. L'appui aux experts présent ici permettra de renforcer la capacité des participants.

Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais terminer cette allocution sans remercier, le Partenariat, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), le Global Support Program (GSP) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et de l'ONU Environnement pour cette initiative d'accompagnement fort appropriée.

Mon département prendra toutes les dispositions pour une mise en œuvre des conclusions de cet atelier.

Je vous remercie de votre aimable attention.